

Annexe No 3 au Règlement d'organisation Commission de nomination (CoNom)

Commission permanente

Date de constitution : séance du Comité du 11 décembre 2019.

Champ d'activité :

Définir un projet de profil des candidats au Comité (qualité et compétences requises)

Elaborer un projet de processus de sélection des candidats au Comité

Proposer des candidatures potentielles

Conduire le processus de sélection

Formuler une recommandation de sélection.

Approuvé par circulation
auprès le Comité du 16/4/2020
M. P. P. P.